Décision 22-DCC-227 du 22 novembre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif de deux fonds de commerce de distribution automobile situés à Oyonnax et Bourg-en-Bresse par le groupe Bernard

Posted on: 24 novembre 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	groupe Bernard
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	deux fonds de commerce de distribution automobile situés à Oyonnax et Bourg-en-Bresse

Lire

Le texte intégral
126.87 Ko